

## Résumé de la réunion du Conseil

### RÉUNION ORGANISATIONNELLE 2023-2024

À leur réunion organisationnelle les conseillers ont élu madame **Sylvianne Maisonneuve** a été élue à la présidence et madame **Anita Anctil** à la vice-présidence.

Le conseil est composé de :



**Sylvianne Maisonneuve**  
(Présidente)



**Anita Anctil**  
(Vice-présidente)



**Roger Tremblay**



**Pascal Leclerc**



**Mario Paradis**

### Comités et représentations

Les conseillers et les conseillères scolaires ont été nommés aux comités du Conseil pour l'année 2023-2024:

**Gouvernance** : Mario Paradis, président, Roger Tremblay

**Finances**: Pascal Leclerc, président, Anita Anctil

**Négociations** : Roger Tremblay, président, Pascal Leclerc,

**Vérification** : Sylvianne Maisonneuve, Anita Anctil, Mario Paradis, Pascal Leclerc, Roger Tremblay

**Comité spécial pour la construction de l'école des Quatre-Vents** : Pascal Leclerc, Anita Anctil

Les représentants aux divers organismes ont aussi été nommés:

**Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)** : Sylvianne Maisonneuve

**Alberta School Boards Association Zone 1 (ASBA)**: Anita Anctil (Pascal Leclerc, remplaçant)

**Alberta Catholic Schools Trustees' Association (ACSTA)**: Mario Paradis (Pascal Leclerc, remplaçant)

**Teacher Employer Bargaining Agreement (TEBA)**: Roger Tremblay

**Rural Caucus of Alberta School Boards (RCASB)**: Mario Paradis (Anita Anctil, remplaçante)

**Peace River Community Services**: Pascal Leclerc

**SCORES**: Sylvianne Maisonneuve

### Horaire des réunions du Conseil

L'horaire des réunions régulières du Conseil a été confirmé. Les réunions auront lieu aux dates et aux endroits indiqués ci-dessous :

19 septembre 2023 à 14 h 00 (St-Isidore),

18 octobre 2023 à 14 h 00 (St-Isidore),

9 novembre 2023 à 14 h 00 (St-Isidore),

18 janvier 2024 à 14 h 00 (École Héritage),

14 mars 2024 à 14 h 00 (École Nouvelle Frontière),

11 avril 2024 à 14 h (École des Quatre-Vents),

16 mai 2024 à 14 h 00 (St-Isidore),

13 juin 2024 à 14 h 00 (St-Isidore)

22 aout (ORG) 2024 à 14 h 00 (St-Isidore).

## Résumé de la réunion du Conseil

### Taux et honoraires 2023-2024

Les taux des honoraires et des dépenses admissibles pour le remboursement (mis en vigueur le 1er septembre 2023) ont été adoptés pour 2023-2024 sont les mêmes que pour l'année 2021-2022.

#### Honoraires mensuels des conseillers:

- Présidence : 400 \$
- Vice-présidence : 225 \$
- Conseillers : 200 \$

#### Honoraires des conseillers pour réunions et congrès

- Réunion mensuelle : 150 \$
- Autres réunions/téléconférences : 30 \$/heure
- Congrès : Matinée (+ - 3 h = 75 \$); après-midi (+ - 3 h = 75 \$); soirée (+ - 3 h = 75 \$)
- Déplacement en auto (temps au-delà de 100 km aller-retour) : 20 \$/heure
- Déplacement en avion (temps entre l'arrivée à l'aéroport et l'arrivée à destination) : 10 \$/h

#### Dépenses admissibles pour le remboursement:

- Kilométrage : 0,55 \$ / km
- REPAS : 10 \$ (déjeuner), 20 \$ (dîner), 30 \$ (souper)
- Indemnité quotidienne (séjour 24 heures) : 10 \$
- Hébergement : 150 \$ + taxe (exception faite pour certains congrès avec approbation de la direction générale)

**Allocation pour internet/cellulaire** : 25 \$/mois

### Services professionnels

Le Conseil scolaire a approuvé l'utilisation des services professionnels des cabinets suivants pour 2023-2024 : BrowLee LLP, McLennan Ross LLP, Juristes Power et Emond-Harnden.

### INVITATION

Le public est invité aux réunions du Conseil et peut faire inscrire un point à l'ordre du jour en communiquant, une semaine à l'avance, avec madame Rachelle Bergeron, secrétaire générale, au 780-624-8855 ou au 1-866-624-8855.

**Prochaine réunion du Conseil :**

**Le 19 septembre 2023 à 14 h**